

SÉANCE DU 7 AOUT 1894

INFLUENCE DE L'HABITATION
SUR L'HYGIÈNE ET LA MORALITÉ

Le *Comité des Travaux historiques et scientifiques* — ou du moins la section de ce Comité qui s'occupe des sciences économiques et sociales — a publié un volumineux rapport sous le titre de *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, avec une introduction de M. Alfred Foville, membre du Comité.

C'est sur la proposition de M. de Foville que le Ministère avait adressé une circulaire au sujet de l'enquête susdite ; il s'agissait surtout, dit l'éminent économiste — d'en connaître les résultats à propos de l'habitation en France et principalement la France rurale.

Le véritable dessein de M. de Foville était de reconnaître et de publier ce qu'était dans chaque province la maison-

type c'est-à-dire celle qui par centaines, par milliers, est, dans sa simplicité uniforme, à l'usage des paysans, propriétaires ou non. Son but était de définir, de dégager les éléments de cette unité caractéristique.

Cinquante et un rapports sont parvenus au Comité, d'importance très inégale, de formes très variées ; quelques-uns ont le laconisme d'un procès-verbal, d'autres comportent des développements étendus ou des digressions que l'éditeur n'a pas cru facile d'élaguer. Cependant, pour se compléter, l'enquête a encore bien des lacunes à combler, ainsi il n'est pas question de l'Ile-de-France, de la Picardie, de la Champagne, provinces qui nous intéresseraient le plus, ni d'une grande partie de la Normandie, ni des contrées de l'Est qui nous avoisinent. Ce premier volume en appelle un deuxième ; les Sociétés savantes vont de nouveau, recevoir l'invitation officielle.

Ainsi qu'on peut le voir, le sujet est vaste et intéressant ; les réflexions ou commentaires de M. de Foville éclairent cette question si importante. « Entre le bastidon provençal et la chaumière picarde la dissemblance n'est pas moindre qu'entre l'olivier du littoral méditerranéen et le pommier des bords de la Manche... Chaque contrée a son type caractéristique, mille fois répété, sans altération sensible ; les habitations se ressemblent, pour ainsi dire, dans la même région ; elles diffèrent comme physionomie extérieure, comme aménagement lorsqu'on passe d'une partie de la France à une autre. Il y a bien, parfois, quelques considérations pleines de malice ; nous savons, par exemple, que c'est la communauté d'intérêts, d'affection, de besoin, la nécessité d'une défense commune qui ont amené les rapprochements, établi la sociabilité, l'auteur ajoute à ces causes « le virus processif » qui a amené les vrais plaideurs à se juxtaposer pour avoir le plaisir de se nuire, de se quereller. Qu'en dites-vous, Messieurs les Normands ?

Notre intention, vous le pensez bien, n'est pas « d'éplucher » l'enquête, de la suivre pas à pas. Le questionnaire

qui accompagne le programme émané de M. de Foville comprend neuf articles et c'est le dernier seul qui sert de thème à cette analyse : Apprécier les conditions de l'habitation-type au point de vue de l'hygiène physique et morale.

L'influence du milieu est-elle aussi puissante que l'affirment certains philosophes moralistes, avec Taine ? En effet, selon cet écrivain, on peut trouver l'explication complète du génie de notre La Fontaine dans la simple observation du sol et du ciel de la Champagne. « Mais, dit M. de Foville, il y a eu énormément de Champenois et il n'y a pas eu encore deux La Fontaine. »

Si l'on doit protester contre l'opinion de ceux qui décrètent l'empire absolu du monde physique sur la conscience ou sur l'intelligence humaine, il faut reconnaître, cependant, que les hommes, qui vivent en perpétuel contact avec la nature, en reçoivent une empreinte plus ou moins profonde et, partant, il ne faut pas s'étonner que la vie et les mœurs des habitants se ressentent, s'influencent de leur habitation.

Dans les régions infertiles, mal cultivées, la cabane est misérable, le paysan hâve, mal vêtu, maladif, rappelant le type décrit et exagéré par La Bruyère, peinture plus littéraire que véritable :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer pour re-

cueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » (LA BRUYÈRE (p. 293) (page 3 de l'Influence, etc.). Comme dans la Camargue, comme autrefois dans la Sologne, avant que l'empereur Napoléon III y ait tenté des essais heureux; témoins aussi les cultures du camp de Châlons. Dans l'Aveyron pullule un autre genre d'habitation rurale qui ne sacrifie guère plus au luxe, ni même au bien-être. C'est tout petit et très laid.

Et puis, quand au lieu d'un rapprochement des écuries ou étables — ce qui est nécessaire dans les petites exploitations pour exercer une surveillance constante — il y a cohabitation « les commodités qui en résultent peut-être impliquent de fâcheuses compensations au point de vue du confort, de l'hygiène et de l'éducation. Dans bien des parties de la France, le bétail vit avec la famille, non pas seulement sous le même toit, mais dans le même corps de bâtiment, la même porte d'entrée servant aux bêtes et aux gens. Et qu'est-ce quand l'écurie-dortoir devient, par surcroît, boutique ou cabaret? les clients augmentent d'autant l'effectif de cette arche de Noé. Dans les Hautes-Alpes la situation est pire encore : on ne met au four qu'une fois par an et je vous laisse à penser quel pain mangent ces pauvres gens! Il n'est point surprenant que le mode d'hivernage, que la situation misérable de ces pauvres Alpains n'amènent le goitre et le crétinisme; il n'est point étonnant, non plus, que les montagnards, pour éviter une vie si pénible, après avoir épuisé leur maigre sol, songent à émigrer. La commune de Chaudun, près Gap, compte 112 habitants qui sont en instance pour vendre leurs 35 maisons, leur église, leur moulin et leurs 2,000 hectares de terre pour 180,000 francs — 45 francs l'arpent, c'est pour rien; qui en veut? Il y a peut-être des glaciers, cela pourrait faire le compte de notre collègue M. Griolet de Geer.

Une pièce unique — alors même qu'on ne la partagerait pas avec les bestiaux — servant tout à la fois de magasin, de cuisine, d'office, de salle à manger, nous paraît peu en-

viable comme chambre à coucher. Mais le lit du campagnard est lui-même aussi antihygiénique que possible, avec ses lourds rideaux, ses volumineux édredons, ses épaisses couvertures qu'on ne retire pas même en été. Heureux encore quand une habitude séculaire ne relègue pas ce lit au fond d'une niche, d'une alcôve bien fermée ! Dans les alcôves bretonnes, les dormeurs se superposent ; dans le haut Morvan, M. Monod dénonce une combinaison encore plus inattendue : « Sous chaque lit, une excavation profonde, sorte de cave à emmagasiner les légumes d'hiver, constitue un foyer perpétuel de fermentation d'où s'exhalent des miasmes pestilentiels ». On trouve, du reste, aussi naturel de mettre plusieurs personnes dans le même lit que de mettre plusieurs lits dans la même chambre. Quand ce sont des enfants, on ne se préoccupe pas toujours de séparer les sexes, et bien des années se passent avant que les parents songent à donner aux garçons et aux filles, sinon des chambres, du moins des couches différentes. Cette pratique est à peu près générale ; il faut bien que tout le monde dorme !

De là, et on le comprendra sans peine, les plus graves inconvenients, au point de vue de la décence, surtout au point de vue de la morale. Il y a encore aggravation quand la domesticité — cela arrive très souvent — est admise la nuit, comme le jour, à tenir compagnie aux maîtres. C'est sur ce point délicat, vous le comprenez, que l'enquête a besoin d'être étudiée, que les notes des correspondants demandent à être scrupuleusement recueillies.

Au point de vue de l'hygiène physique, il n'est pas besoin d'insister, la situation est déplorable ; la promiscuité doit fatalement engendrer des maladies, surtout quand l'habitation est mal exposée, non protégée contre les vents et les pluies. Je sais bien que pour les habitants, dans la journée, l'exercice en plein air, le travail des champs viennent détruire, heureusement, la fâcheuse impression d'une nuit passée dans une chambre malsaine.

Il nous semble utile de consigner cette observation ; c'est que les communes — celles de 2,000 habitants et au-dessous — dont la moralité est des plus irréprochables sont celles qui comptent le plus grand nombre de petits propriétaires exploitant eux-mêmes leur domaine. En France la proportion, dans les cas susdits, est en moyenne de 64 %. Les départements suivants : Hautes-Pyrénées, Ariège, Lot, Puy-de-Dôme, Savoie, Haute-Savoie, Corse, comptent 80 % de maisons occupées par les propriétaires. La proportion est de 60 à 69 % pour l'Oise, l'Aisne, les Ardennes, la Marne et Seine-et-Marne ; dans Seine-et-Oise, elle n'est que de 40 à 59 %.

La plus grande confiance peut être donnée à l'impartialité avec laquelle cette enquête s'est faite. Pour le Boulonnais, c'est une dame, M^{me} Pamard ; dans la Meuse, ce sont les instituteurs ; ailleurs ce sont des contrôleurs ou inspecteurs des contributions directes ; des architectes, des professeurs, des ecclésiastiques, des membres de sociétés savantes. Les deux départements du Nord et de la Meuse ont été l'objet des rapports les plus complets.

Tous les comptes rendus sont unanimes pour blâmer ou regretter l'exiguïté de certaines habitations et déclarer que la promiscuité qui résulte de l'état de choses que nous avons signalé amène, le plus souvent, le désordre moral. Mais quelle différence dans les constatations ! Dans les milieux ouvriers, aux environs de Lille, de Valenciennes, le mal est à son apogée. Au Quesnoy, M. Lecœuche, contrôleur, a mis le doigt sur la plaie : sur 5,976 maisons des deux cantons du Quesnoy, 1,388 servent à un commerce, et, dans ce nombre, l'on compte 854 cabarets, soit 14,30 p. 0/0 du nombre total des habitations. Cette profusion de cabarets, dans les campagnes, a des effets déplorable, et comme il n'y a souvent qu'une seule pièce pour la famille et pour les buveurs, les enfants sont exposés, au point de vue de la moralité, à des dangers continuels. A Commercy, dans la Meuse, d'après M. Hémonet, insti-

tuteur, à part quelques villages, l'hygiène physique laisse peu à désirer ; grâce à la bonne éducation donnée aux enfants, à la surveillance intelligente des parents, à leur sollicitude constante, l'hygiène morale est bien observée. Dans l'Argonne, le travail au grand air contrebalance les mauvaises conditions sanitaires du logement. Au point de vue de l'hygiène morale, dit M. Petit, contrôleur à Bourmont (Haute-Marne), la maison vaut ce que valent les habitants ; si les mœurs sont bonnes, rien ne s'oppose à ce qu'elles s'y conservent pures ; si, au contraire, elles sont mauvaises, il leur est plus facile encore de rester ce qu'elles sont. L'auteur avait rappelé qu'on laisse subsister, au rez-de-chaussée, des « terriers » qui sont la cause fréquente de maladies.

Dans ce rapide compte rendu il est nécessaire de comprendre le sentiment du rapporteur sur l'influence de l'habitation à propos des crétins et des goitreux ; c'est M. Soulié de Bru, directeur des contributions du département des Hautes-Alpes, qui nous fournit les plus amples renseignements :

« Les touristes qui visitent, en passant, les parties du Briançonnais où l'on trouve des crétins et des goitreux en assez grand nombre, ne manquent pas d'attribuer ces infirmités à la mauvaise hygiène résultant du séjour prolongé de la population dans les étables. Ils se scandalisent aussi de la promiscuité des êtres humains couchant pêle-mêle au milieu des animaux domestiques, et ils ne manquent pas de juger déplorable un tel état de choses au double point de vue de l'hygiène et de la morale. Celui qui écrit ces lignes a éprouvé, tout d'abord, la même impression ; mais il a été amené, par un examen plus approfondi, à modifier complètement un jugement résultant d'observations trop incomplètes.

« En parcourant tout l'arrondissement de Briançon, on est frappé de ce fait que les crétins et les goitreux se trouvent en grand nombre dans les régions où l'on couche le

moins dans les étables et qu'on n'en rencontre pas dans les régions du Queyras où l'écurie est habitée *toute l'année* par une population vigoureuse et saine.

Le D^r Chabrand pense que « si les bestiaux consomment une partie de l'air respirable, ils ont *peut-être*, d'un autre côté, la propriété d'absorber les miasmes et qu'*en somme* leur présence purifie l'air plus qu'elle ne le vicie.

« Au point de vue de l'hygiène morale, nous avons consulté un assez grand nombre d'ecclésiastiques et de professeurs de l'Université, nés et élevés dans les Alpes, et, de l'avis unanime de ces éducateurs très compétents, la morale ne souffre pas de la promiscuité des habitants soit dans les étables, soit dans les chambres familiales. On attribue ce privilège aux sentiments religieux, qui sont très développés dans les régions alpestres, à la surveillance des parents et des ascendants, dont la présence constante inspire le respect ; enfin, à l'habitude de vivre, dès la plus tendre enfance, au milieu d'une famille aux mœurs patriarcales, et dont la tenue la plus négligée n'a rien d'immodeste ».

Cette question du goître et du crétinisme a une bien grande importance ; en 1863, M. Robinet, dans son mémoire à l'Académie de médecine, disait : Plus j'étudie la question, plus je suis convaincu que l'on ne sait rien, mais rien du tout, sur l'étiologie du goître...

Depuis, M. le D^r Chabrand a, par des expériences répétées, prouvé que cette maladie, qui s'aggrave par la transmission héréditaire, est due à des perturbations profondes et fréquentes de la respiration et de la circulation ; ces perturbations ont pour causes essentielles : le passage brusque d'une température froide à une température très élevée, et *vice versa*, et pour causes secondaires : les efforts, le travail excessif et l'alimentation... M. Soulié de Bru a reconnu qu'à Vallouise plus d'un tiers des habitants sont atteints du goître. Ils espèrent que dans quarante ans le goître et le crétinisme auront disparu de leur pays,

M. le Maire l'a dit, « *magister dixit* ». M. Dairou, contrôleur, a pu reconnaître que, dans certaines localités, le mal est tellement accusé que, sur vingt conscrits, huit sont réformés... M. Martin, professeur au collège de Gap, donne son opinion de la manière suivante : « Si regrettable que puisse être l'entassement des membres de la famille dans un étroit réduit, la morale n'en souffre pas. J'y ai vécu et je n'ai jamais entendu même chuchoter le moindre scandale. Une vie active, des habitudes pieuses, un père et une mère austères, tout cela ne prête guère au relâchement des mœurs ».

De plus longs développements n'ajouteraient rien aux conséquences qu'il faut tirer du rapport de M. de Foville ; les conditions dans lesquelles se trouvent un grand nombre d'habitations rurales, au milieu de contrées qui semblent le plus dépourvues, n'amènent pas, inévitablement, les mêmes résultats. Ici, malgré l'agglomération, malgré la promiscuité, les habitudes morales sont excellentes, pourquoi ? A la suite des rapports de MM. Soulié de Bru, Martin, la réponse devient facile : le respect de la famille, l'éducation, les habitudes religieuses ont produit du bien. Ailleurs, dans des conditions qui, au point de vue de l'aisance, paraissent bien supérieures) pourquoi la démoralisation est-elle plus prononcée ? Un honorable rapporteur, M. Lecœuche, en donne la véritable raison : la multiplicité des cabarets, qui amène la désertion du *home*. Le mari y vient dépenser les ressources, y perdre le temps, qui donneraient l'aisance dans le ménage ; les fils, avant leur départ pour le régiment, prennent l'habitude de ces distractions nuisibles, ruineuses. Il y a bien une autre raison, mais elle est quasi-politique, et c'est un terrain sur lequel il nous faut glisser : je veux parler de la mauvaise presse qui, sapant les principes religieux et les lois sociales, prêche les grèves et la discorde.

Une réflexion plus consolante, c'est que dans les campagnes, même dans celles qui paraissent les moins heu-

reuses, les familles étant propriétaires de leur modeste maison, s'attachent au sol, ne songent point, ou peu, à s'expatrier et sont disposées à donner un appui sérieux à toutes les mesures de préservation sociale. M. de Foville fait une remarque par laquelle je termine. Le peuple anglais, qui vante tant les douceurs du *home*, compte dix fois moins de petits propriétaires ruraux que notre pays de France. C'est un peuple de voyageurs, de locataires, qui a eu le talent de se faire considérer comme la nation la plus attachée au charme du *chez soi*. Le vrai *home*, le vrai foyer, à la campagne surtout, c'est celui où l'on règne souverainement, et non pas celui dont on n'est que l'hôte précaire, l'éphémère occupant. Eh bien ! ce foyer-là, la légende a beau dire, c'est au peuple anglais qu'il manque le plus, et c'est le peuple français à qui il manque le moins. La maison du paysan français n'est pas seulement son abri, mais aussi son œuvre, sa chose, son bien, George Sand disait son dieu. Le complément de l'enquête prouvera, sans doute, que malgré quelques taches, là où est l'amour du foyer, là aussi est l'amour du pays, l'amour du bien et du vrai !

MOULIN.
